



Bientôt un site de l'APREHTS

Le bulletin que vous recevez régulièrement depuis quelques saisons est principalement l'œuvre d'Henri PASCAL qui fait office de directeur de publication et de principal rédacteur. Malgré tous nos efforts la diffusion demeure limitée. Nous avons donc décidé de créer un site WEB qui sera accessible à tous. Les anciens numéros seront disponibles en ligne, ainsi que les articles pour lesquels nous aurons obtenu l'autorisation de reproduction. Tout le travail bibliographique accompli depuis des années sera également disponible. Nous essaierons également de tenir une page d'actualité sur l'histoire du travail social. Nous espérons ainsi attirer de nouveaux lecteurs, en particulier des étudiants qui recherchent des documents, ou qui sont tout simplement curieux de l'histoire du travail social. Bien évidemment nous continuerons à diffuser une version papier du bulletin pour les personnes qui ne pratiquent pas la navigation sur le net.

Par ailleurs nous essayons de publier les actes du colloque de décembre 2005. Les temps ne sont guère aux subventions, mais nous ne désespérons pas d'y parvenir.

L'équipe de l'Association vous souhaite bonnes vacances. A très bientôt.

**Paul ALLARD
Président de l'APREHTS**

Les fondements de l'économie sociale et familiale

De l'enseignement ménager à la conseillère ménagère

Cette profession intervient dans le champ social, depuis le début des années 1960, cependant elle est ancienne et connue depuis le début du siècle sous d'autres appellations : monitrice d'enseignement ménager ou conseillère ménagère et était insérée dans le domaine de l'éducation.

Il est important de souligner que depuis la nouvelle dénomination professionnelle (1975), ses membres ont de la difficulté à se définir et à définir leur rôle professionnel.

Il advient que les conseillers en ESF ne se caractérisent eux mêmes que par références à d'autres professionnels du social connus et repérés par le grand public et les employeurs tels que les assistants de service social, ou bien par la description de leurs tâches quotidiennes, les forçant ainsi d'être toujours en terme de narration et non pas d'analyse d'une pratique professionnelle et les ancrant dans une pratique du savoir "Faire "

La construction de l'identité professionnelle, en l'absence d'une explication commune du rôle de ce professionnel, se fait alors hétéroclitement en fonction du lieu de travail, du public rencontré, des valeurs et des savoirs transmis par l'école de formation initiale, des motivations du choix de cette orientation professionnelle, et des représentations qu'ont les professionnelles et les étudiantes du travail social et de la notion d'aide.

L'objet de cet article est de comprendre les fondements historiques de cette profession en vue de cerner les contours de cette identité et de donner toute sa légitimité à cette profession. Le détour historique semble permettre une appropriation d'un roman professionnel dans lequel, nous l'espérons les futures professionnelles se retrouveront.

Aux débuts de l'éducation ménagère

C'est en 1882, qu'apparaissent les premiers ouvrages édités sur l'enseignement de l'éducation ménagère familiale. Ils s'intitulent « Cours d'enseignement ménager » et « Livre d'enseignement ménager ».

En **1900**, la ville de Paris propose des cours d'enseignement ménager familial. Voici ce qui est dit à cette époque et qui préside à la professionnalisation de cet enseignement: *« ce qui nuit le plus à la cause de l'enseignement ménager familial, c'est que les maîtresses techniques sont choisies parmi d'anciennes cuisinières, ne possédant pas pour la plupart les aptitudes pédagogiques nécessaires, indispensables pour accomplir une tâche aussi malaisée ».*

Un conseiller municipal de Paris précise alors : *« le défaut le plus grand de ces cours est que l'enseignement est donné sans spécialistes, par une cuisinière de profession en ce qui concerne la préparation culinaire ; le raccommodage, la confection des vêtements sont pris en charge par une couturière, l'inconvénient est que les maîtresses sont peu ou mal préparées et ne peuvent accompagner leurs leçons d'explications ».* En 1908 est ajouté à toutes ces remarques : *« rien ne relèvera autant l'enseignement ménager familial aux yeux des jeunes ».*

filles comme de voir en face d'elles une personne dont elles reconnaîtront la supériorité intellectuelle et qui n'hésitera pas, entre temps, à en exécuter elle même, allègrement et avec compétence, les mille travaux de la maison.»

Ainsi de 1895 à 1900 de nombreuses initiatives se multiplient, elles émanent souvent de secteurs privés. Citons pour exemple:

- En 1895, l'association d'enseignement ménager prépare un manuel en 30 leçons sur lesquelles les jeunes filles sont interrogées pour avoir le certificat d'études.
- De 1896 à 1900 de nombreuses créations d'écoles sont réalisées soit en lien avec des centres ouvriers, des associations diocésaines, des syndicats agricoles, des industriels et des coopératives de travail telles que Forges et Aciéries.

Cette période d'extension est caractérisée par un enseignement sporadique, empirique, défectueux par manque de personnels de qualité surtout non formé comme en témoignent les différents comptes rendus des colloques associatifs.

Les écoles et les maisons sociales

C'est en 1903 qu'apparaît à Lyon la première école normale de formation en enseignement ménager.

L'influence de la religion catholique par les propos tenus par le pape en 1904 aux femmes catholiques est à prendre en considération :

« Dites leur bien que le pape leur recommande l'action sociale. Il ne suffit plus qu'elles s'enferment dans des oeuvres de bienfaisance proprement dites où toujours on sent l'écart des rangs, la hauteur de celui qui reçoit. Non je leur demande d'aller au peuple, de lui rendre service dans une vraie confraternité chrétienne suivant l'esprit évangélique lui-même ».

Conjuguée aux idées neuves venant d'Angleterre ces influences se concrétisent par la création des Maisons sociales. Grâce à elles nous pouvons avoir les premières traces écrites des actions d'enseignement ménager réalisées.

Que fait on dans ces maisons sociales?

Selon M.A. Rupp, l'installation de cette maison se fait forcément dans un quartier pauvre, où sont proposés du secrétariat, de l'accueil pour les enfants, des cours de couture, de français, de dessin, d'électricité, des notions d'hygiène, de droit. Sont mises à disposition des familles pauvres des consultations médicales gratuites, des conférences sur les syndicats, sur les habitations à bon marché (H.B.M.). On y trouve du travail pour les chômeurs, des lieux d'apprentissage pour les jeunes. On y développe la mutualité par l'obtention de prêts gratuits, de livrets retraite.

J. Verdes Ledoux affirme : *« sur les femmes vont converger une série d'entreprises éducatives (Enseignement Ménager, puériculture) car elles apparaissent à court terme plus malléables que les hommes dominés par la propagande syndicale. »*

Bien que fondées sur une volonté de réduire la pauvreté et l'ignorance du peuple, ces maisons sociales se trouvent être des lieux d'éducation du "peuple" par les classes dominantes de la société. Taxées par les uns de "nids révolutionnaires", par les autres de "pétrisseurs d'âmes par les bourgeois" les maisons sociales finissent par disparaître

De 1907 à 1913 on assiste à diverses créations d'école pratique de formation sociale. A cette époque l'Enseignement Ménagère s'étend à toutes les couches de la société.

Ainsi selon la classe d'appartenance sociale le projet de cet enseignement était:

- de moraliser la classe ouvrière autour des valeurs d'ordre, d'épargne, de prévoyance, d'hygiène
- de promouvoir une idéologie de la famille dans la bourgeoisie en impliquant la femme dans un rôle de femme- épouse- mère- maîtresse de maison
- de retenir les jeunes filles en milieu rural en améliorant leur qualité de vie et en leur faisant prendre conscience de leurs responsabilités

C'est alors que la différenciation des rôles de chaque intervenante sociale commence à se définir:

- celui de la visiteuse sociale est entendu comme une action individuelle adaptée aux problèmes personnels
- celui de l'infirmière est déterminé par le traitement et la prévention de la maladie
- celui de l'éducatrice familiale comme une action collective des jeunes filles de tout milieu dont la tâche principale est l'enseignement

En 1914, les lycées de jeunes filles sont des centres de formation ménagère.

L'enseignement ménager dans l'entre deux guerres

Tout au long de la période située entre les deux guerres le champ de l'action médico-sociale se structure ; en sont exclues de part leur rôle d'enseignante les éducatrices familiales.

En 1919, Mr Dolidon, inspecteur de l'enseignement primaire fait le point de la situation de l'enseignement ménager :

« L'enseignement ménager a été officiellement introduit à l'école populaire par les réformes de 1882 et 1887. Il s'y est peu développé faute de ressources, d'installation de personnel aussi. C'est pour nous un devoir pressant, disons mieux, une nécessité urgente de faire cesser cet état de choses ».

Dès 1922, on remarque que dans l'enseignement technique, dans les écoles rurales, dans les écoles pratiques du commerce et de l'industrie, l'enseignement ménager a une place prépondérante au sein de la formation des jeunes filles.

C'est aussi en 1922 que les premiers congrès internationaux d'Enseignement Ménagère ont lieu. Lors du premier congrès, l'intervention de Mr Gaston Vidal, sous secrétaire d'Etat à l'enseignement technique précisait déjà :

« L'enseignement ménager rationnel et sa pénétration jusque dans la masse du travail peuvent avoir des conséquences sociales sérieuses ; plus d'aisance substitué à la gêne, logis accueillant; femme plus avenante; famille plus unie ; ce sont les joies saines du foyer. »

Une autre date importante est à relever : 1924. L'enseignement ménager familial est instauré pour les adultes; un changement dans les programmes apparaît, adapté à la nouvelle

population des femmes actives et installées dans la vie familiale. Il faut créer des méthodes d'intervention souples et adaptées qui dépassent l'empirisme et l'occasionnel.

En 1925 la loi de finances de Juillet institue la taxe d'apprentissage. Le conseil supérieur de l'enseignement technique délibère sur les conditions d'exonération de la taxe au bénéfice des employeurs concourant directement à la formation des ouvriers et des employés ; l'enseignement ménager est inscrit dans ces délibérés, on reconnaît ainsi « *la nécessité sociale de cet enseignement* ».

En 1926 il y a déjà 16 centres fixes et 26 sessions de formation; ces centres sont soit interindustriels ou attachés à une seule industrie, dépendant d'un groupement d'œuvres sociales, soit demandé, par les quartiers, par le service social organisé dans les cités Habitation Bon Marché. Voici comment est présenté un de ces centres : « *Ce centre est situé en plein coeur de la cité ouvrière, ce qui lui donne rapidement des possibilités de service pour tous les habitants de la cité. Les éducatrices y sont appelées, à côté de leur rôle professionnel d'enseignement, à jouer bien souvent le rôle de véritable rayonnement social.* »

La profession d'éducatrice familiale se constitue structurellement autour des mêmes valeurs morales et hygiénistes que celles qui ont fondé les enseignements des autres professionnelles du social. Mais pas seulement : en Août 1931, on insistait déjà sur la nécessité de donner à l'enseignement ménager familial, une empreinte scientifique qui le mettrait au « *même niveau que les autres disciplines* ». On retrouve dans les programmes une justification de l'enseignement de certaines disciplines comme une base de formation à la médecine préventive. On s'aperçoit lorsqu'on parcourt ces programmes que l'introduction des connaissances scientifiques a été faite pour donner des principes à appliquer. Certaines disent que c'est « *pour commencer à compenser la pratique de l'expérience des anciens, leurs préjugés ou leur empirisme* »; d'autres ajoutent « *c'est un excellent antidote aux explications fantaisistes et mythiques* ».

Cette période entre les deux guerres replace les femmes dans leur rôle de mère -femme au foyer avec en toile de fond, la montée des valeurs familiales à dominance traditionnelle voire régressant au regard des activités féminines durant la guerre de 14-18. L'exaltation de ce rôle amène jusqu'à proposer une professionnalisation des gestes féminins de la vie quotidienne.

L'enseignement ménager sous Vichy

A l'entrée de la période Vichyssoise, on nous apprend que « *la disparition de la structure familiale telle que vue par les classes dominantes, l'affaïssement des valeurs morales de la classe ouvrière face aux jeunes filles ne leur permet plus à apprendre par frayage auprès de leur mère* ».

La pression politique, en réaction aux événements du Front Populaire, est idéologiquement suffisamment importante pour que se mettent en place alors les conditions d'un apprentissage scolaire de ce "métier" de mère de famille (cf. textes de loi officiel)

Selon les auteurs déjà cités « *les théories de Vichy sont assez bien accueillies par les travailleuses sociales de cette époque puisque culturellement issues de milieux dont les opinions défendent la morale* ». Les travailleuses sociales et les éducatrices familiales se retrouvent investies d'une certaine moralisation de la société.

Ne trouve-t-on pas dans le premier programme officiel de l'enseignement ménager familial, en 1943, des matières enseignées telles que: « morale et éducation, la famille, le travail, la patrie, le droit usuel et d'économie sociale, la comptabilité ménagère, l'économie domestique, différents travaux pratiques de raccommodage et blanchissage ». Viennent ensuite les enseignements liés à l'hygiène : hygiène des organes, hygiène microbienne, soins aux malades, l'hygiène alimentaire.

Arrêtons nous quelques instants sur cette période de 1942-43 qui a vu s'officialiser cet enseignement et, par voie de conséquence, a commencé à structurer une intervention professionnelle.

Le 27 novembre 1934, un arrêté avait déjà été pris sur l'organisation d'un certificat d'aptitude professionnelle d'art ménager. Mais ce fut l'année 1942 qui est l'année de l'Enseignement Ménager Familial avec, comme aboutissement le 4 décembre 1943, la création de la profession de monitrice d'Enseignement Ménager Familial et de professeur d'Enseignement Ménager Familial.

Cependant, même si les motifs exposés au Maréchal Pétain, en 1942, pour la mise en place de la loi, insistent sur un rôle moralisateur du rôle de la femme ; on ne peut se cantonner à ce seul aspect.

Lorsqu'on interroge les pionnières marseillaises (Melle GRAWITZ et Melle GROS) de cet enseignement ou lorsqu'on parcourt les divers documents de cette époque ; on perçoit une volonté de promouvoir au sein de la famille, la place de la femme, non pas comme on voudrait le généraliser mais comme porteuse de décisions, capables intellectuellement de choix même si cela reste du domaine du quotidien. Dans les propos de ces femmes, on ressent un grand respect pour la femme et sa valorisation par l'accession à un savoir quoi qu'il fut, pour se hisser à des domaines professionnels et décisionnels jusqu'alors réservés aux hommes (organisation du travail, techniques ...). L'Enseignement Ménager Familial devient alors un outil de promotion de la mère au foyer et place la femme dans la société à tous les niveaux (foyer, professionnel, citoyenne)

Melle Grawitz, dans ses écrits, insiste ainsi sur la valeur d'adaptation aux progrès techniques que joue cet enseignement vis à vis des femmes. Elle accède à un savoir technique qui va bien au delà des techniques conventionnellement enseignées et qui permettra aux jeunes filles « *de pouvoir se destiner à un métier* ». Cette approche diffère des idéologies développées par le gouvernement de Vichy: « *Il n'y a pas à se préoccuper d'apprendre un métier aux filles sauf ceux de la cuisine, couture, hygiène qui ne seront considérés que comme préparant à la vie d'épouse* ».

Dans leurs soucis de valoriser l'intelligence au quotidien, les pionnières de l' Economie Sociale et Familiale, mettent en avant une certaine forme d'intelligence développée dans les travaux ménagers (méthode, esprit d'organisation et d'observation). L'intelligence est ici associée à une connaissance renforcée de matières scientifiques : « *L'enseignement ménager familial a pour but d'appliquer les principes et les données scientifiques aux travaux de la maison* ».

Lors d'un entretien avec Melle Grawitz, on comprend que la méta connaissance visée est la formation de l'esprit et l'application à la technique ménagère des principes de l'organisation sur lesquels la conception du travail moderne se base. On apprend alors qu'un travail commun avec des enseignants hommes formateurs de jeunes garçons pour les métiers de l'industrie se

définit sous l'influence des conceptions américaines de l'organisation du travail. Le parallèle est ainsi dessiné entre deux populations de même âge sans distinction de sexe. Seul enseignement dévolu, en cette période, aux jeunes filles, il devient d'une manière détournée une formation professionnelle.

De 1943 à 1945 le discours des hommes sur la femme et l'enseignement ménager familial diffère de celui des enseignantes. Ainsi H. Luc, dans un colloque en 1945, déclare: « *l'éducation ménagère est supérieure aux diplômés qui sont conquête de tête et souvent d'orgueil. Elle exige le don entier de soi. On y excelle, comme dans toutes les grandes choses du monde, que par le sacrifice. C'est donc le sacrifice qu'il faut enseigner* » En 1943 M. Denis parle de « *rééducation des femmes* » pour justifier de l'officialisation de cet enseignement il ajoute: « *les traditions ne suffisent plus pour s'adapter aux conditions nouvelles, à la pénuries de matières premières, à l'utilisation judicieuse des produits de remplacement* ».

En 1943, les gestes professionnels enseignés s'axaient autour de deux pôles:

1) La nécessité d'organiser un travail déterminé transposable au monde professionnel.

Par la préparation du travail pour gagner du temps et de la fatigue, par une meilleure adaptation des gestes en référence aux théories taylorienne « *pour obtenir un meilleur rendement avec moins de peine* ». L'injonction pour l'enseignante est la suivante: « *le geste professionnel doit être modifié* ». Jusqu'alors on avait l'impression, au travers des témoignages et des écrits, que les gestes enseignés étaient « *comme le professeur avait appris ou avait vu faire* » mais sans le pourquoi de chaque attitude et sans l'étude de la décomposition du mouvement. Avec ces théories, on s'aperçoit que l'on peut transposer les études sur les travaux industriels au niveau ménager.

2) La nécessité d'organiser la vie générale à la maison

La connaissance et la coordination des différentes techniques de l'enseignement ménager familial, requièrent de la femme une réflexion amenant à des décisions complexes. La formation donnée doit susciter d'autres qualités utiles également dans tous les métiers telles que :

- la rapidité de décision devant un imprévu
- l'imagination
- le sang froid
- la bonne humeur
- une certaine conception des exigences des emplois du temps

« *La discipline de l'esprit que supposent des connaissances scientifiques et le sens de l'organisation, amènent inévitablement une économie d'argent* ». La rationalisation des travaux domestiques se rapproche de celle des industries mais aussi ont leurs particularismes:

- éviter le surmenage
- acquérir la rapidité
- augmenter l'efficacité de la femme
- lui laisser le temps de jouer son rôle de mère et d'épouse, de citoyenne et de dépenser à garder du temps pour elle.

Comment s'organise cet enseignement en 1943?

Plusieurs formes sont présentes à la fois:

- l'enseignement pour les filles à l'école primaire
- l'enseignement pour les filles sortant de l'école primaire entre école et monde professionnel
- l'enseignement pour les filles déjà salariées en cours du soir ou du samedi après midi
- l'enseignement pour les femmes sous forme de cours (1fois par semaine) ou des sessions intensives

Pour les jeunes filles la formation s'effectue avec des périodes de stages dès le départ dans des garderies d'enfants, des pouponnières, des dispensaires, chez des particuliers ayant 3 enfants minima. On peut dire alors que, très tôt, dans leur formation, les monitrices d'enseignement ménager familial sont en contact avec les autres intervenants sociaux. Cependant le but de cette période de stage n'est pas à visée professionnelle comme à l'heure actuelle, mais à visée personnelle.

Que prévoit le programme de formation de monitrice d'Enseignement Ménager Familial ?

Les différentes matières sont :

1° Morale et éducation

2° Travail, famille, patrie tous les ouvrages conseillés dans cette partie du programme sont surtout explicatifs du travail à l'extérieur du domicile de l'homme et à l'intérieur de la femme; on constate une prédominance d'ouvrages sur le sacrifice, l'exaltation de la France et de la symbolique de la mère patrie

3° Education familiale

4°La pédagogie appliquée à l'enseignement ménager ou méthodologie

On donne aux élèves quelques notions théoriques des méthodes et principes de l'enseignement, puis elles doivent donner sous la surveillance d'un enseignant un cours auprès d'adolescentes. Tout cela a un rôle éducatif et « *permet une adaptation aux différents milieux* ». Que ce soit lors de mon entretien avec Melle Grawitz ou dans ce fascicule qu'elle écrit, j'ai noté l'importance de la nouveauté dans les méthodes d'enseignement.

5° Notions sommaires de droits usuels et d'économie sociale

6°La comptabilité ménagère

7°L'économie domestique

8°L'électricité appliquée aux besoins domestiques

Nous remarquerons ici dans le partage des matières, aucune présence d'enseignement des matières scientifiques

Enseignement ménager et institutionnalisation de l'action sociale

A la Libération, l'action sociale est institutionnalisée et étatisée. De ce fait les assistantes sociales qui étaient jusqu'alors majoritairement employées par des organismes privés, se voient propulsées dans les services publics chargés de mettre en oeuvre la politique sociale de la nation. En ce qui concerne l'enseignement ménager familial, plusieurs décrets sont promulgués.

L'ordonnance du 2/11/45 (n° 45-2634°) régleme l'ouverture et le fonctionnement des établissements privés de formation ménagère familiale, ainsi que les titres exigés pour le personnel. Le décret du 24/12/45 quant à lui, définissant les attributions du Ministère de la population, lui reconnaît comme mission le développement et le contrôle de formation de la formation ménagère et familiale des jeunes filles dans le cadre d'une politique sociale de la protection, de la maternité, de l'enfance, de l'adolescence (article 3 du décret n°45_0134 du 24/12/45)

En 1945, la création de la Sécurité Sociale se base sur la lutte des fléaux sociaux et médicaux .Nous trouvons à nouveau une prédominance de l'activité médicale sur l'activité sociale : de part les lieux où se situent les actions (dispensaires, consultations hospitalières, etc.) ; de part les formations dispensés les écoles de formation aux métiers du social ainsi les assistantes sociales sont majoritairement issues des écoles d'infirmières hospitalières. Dans toutes les formations des acteurs sociaux on y retrouve l'enseignement de connaissances médicales et des pratiques de soins hospitaliers. C'est ainsi que pour les éducatrices en enseignement ménager familial, on retrouve dans les programmes de l'époque la matière concernant la santé des enfants et les soins à leur apporter

L'enseignement ménager est un élément dans un ensemble et particulièrement dans le domaine médical, il doit créer le lien entre les familles et l'ensemble de l'équipement sanitaire et médico-social. (Cahiers d'Enseignement Ménager Familial juillet- août 1957)

En 1950 un décret intègre les travailleurs sociaux aux organisations publiques pour des taches « *d'éducation sanitaire et des taches sociales au service de finalités médicales* ». Le travailleur social de ce courant de pensée, que l'on pourrait dénommer « humanisme médico-social », se perçoit comme une sorte d'avocat des cas afin de transformer la souffrance en bien être. Son dévouement est entièrement consacré à la cause nationale celle du redressement du pays.

En 1953 on constate, lors du congrès d'Edimbourg, le fait que les intérêts ménagers et les principes de la vie familiale sont de plus en plus transposés dans les carrières professionnelles hors du foyer :

- augmentation du nombre des différentes carrières ménagères
- emploi croissant d'économistes ménagères chargées de faire connaître les données scientifiques au public
- prise de conscience croissante de la somme des connaissances scientifiques qu'exigent les carrières ménagères

Accompagnatrice du progrès social et technique

Ce rôle social et familial se trouvera confirmé par l'insertion dans le code de la famille et de l'aide sociale de 1956

La situation dans les années 1950 se situe autour des préoccupations liées à l'enfant et le repeuplement du pays. C'est l'époque où vont se développer les professions d'éducateurs et moniteur éducateurs ainsi que les institutions où ces professionnels vont trouver leur place : les instituts médico- éducatifs, les colonies sanitaires.

Apparaissent de nouvelles matières ou disciplines qui viennent de l'influence du secteur médical psycho psychiatrique. Une extension est introduite dans le champ des travailleurs

sociaux. Ils se penchent désormais sur les possibilités de traitement psychologique « *pour entreprendre une rééducation ou pour procurer de l'aide* »

C'est dans ces années que l'on constate une modification du public de l'enseignement ménager familial et des modalités rationnelles d'organisation de la profession plutôt que sur des ouvertures à des améliorations techniques.

Pour la 1^{ère} fois on commence à voir une question se dessiner : *Comment peut on situer cette profession parmi les autres carrières sociales?*

De même que l'année 1943 posait certains principes fondant notre histoire, l'année 1957 prend toute son importance. C'est lors du 1^{er} congrès de l'union nationale des professionnels (des professeurs et monitrices) en enseignement ménager familial le 10/06/57 ; que l'allocation de Mr Desmottes, directeur de la direction des familles au ministère de la santé publique et de la population, élargit l'action de l'enseignement ménager familial, pour la première fois au développement de l'action sociale en général.

Il ne limite plus cette intervention à de l'enseignement pur ; les différentes fonctions de la monitrice sont désormais enseignante, conseillère de l'action sociale, éducatrice avant tout.

Il émet l'hypothèse d'une recherche sur l'articulation de l'action sociale ménagère avec les autres techniques sociales et essaie de différencier le rôle des conseillers par rapport à celui des assistantes sociales et des travailleuses familiales

La naissance de la conseillère au sein de l'action sociale est véritablement posée à ce moment. Pouvons nous y voir un début de discours professionnel structuré? Nous allons rechercher dans la suite de l'allocation des prémices de professionnalisation de la parole et du geste professionnel

A l'initiative des employeurs, de grandes entreprises nationales, de la CAF, des cours pour les adultes sont venus se mettre en place, accompagnés de permanences ménagères.

Des consultations ménagères sont créées dans les quartiers nouveaux en annexe des centres sociaux dans les cités HLM; les monitrices y donnent des conseils et des renseignements sur l'économie domestique, l'alimentation rationnelle, l'hygiène, l'éducation des enfants, couture et cuisine. La permanence des monitrices d'enseignement ménager traite de problèmes matériels : entretien des sols, enduits, revêtements, achat d'électroménager, conditions d'achat, informations sur les crédits, aide à la confection de garniture etc. Cette permanence se prolonge souvent par des visites à domicile ou par la création de cours collectifs. Un autre volet des interventions se dessine celui du conseil auprès des constructeurs et réhabilitateurs pour l'aménagement des cuisines et salles d'eau.

Désormais les monitrices d'enseignement ménager familial peuvent enseigner en cours scolaires à des adolescents, donner des cours aux adultes, tenir des permanences ménagères, des consultations à domicile. Cette diversité se retrouve encore de nos jours parmi les différentes professionnelles et constitue à la fois la richesse de la profession mais aussi sa difficulté à se définir sous un terme commun

Pour la première fois est associée la connaissance des préoccupations sociales et des techniques ménagères. Quelles connaissances doivent avoir ces nouvelles professionnelles?

Désormais, elles devront connaître les conditions de vie des familles, dans leurs aspects psychologiques, économiques et sociologiques ; en plus d'un approfondissement de la formation de base technique des monitrices. Le rôle de la monitrice demeure celui d'une

technicienne qui enseigne un programme d'études et qui doit rechercher l'acquisition d'une certaine formation quel que soit l'âge de la population sur lequel elle intervient.

L'articulation avec les autres services sociaux devient alors d'actualité. La monitrice a une tâche propre d'enseignante, elle devient conseillère en substituant l'information à la formation; le conseil pratique à l'enseignement théorique .elle est en contact direct avec l'Assistante Sociale « *conseillère des familles* ». Le champ d'intervention est vaste et pour certaines familles l'action de plusieurs professionnels ne sera pas inutile. L' Assistante sociale ne pouvant dans ses suivis se pencher plus profondément sur les problèmes liés à la vie quotidienne, de part un manque de temps et de formation initiale, elle développera son intervention en faisant appel à une professionnelle qualifiée : la monitrice conseillère.

Le développement de ces styles de coopération entre les intervenants sociaux s'accroît avec le développement des centres sociaux. Chaque professionnelle est porteuse d'une technique sociale qui compénètre avec celle des autres techniciennes du social. Les exemples d'action sociale d'équipe souvent cités se trouvent dans le domaine du logement neuf mal conçu ou insalubre. Des expériences citées renvoient à des actions actuelles avec les mêmes préoccupations et la volonté de faire participer l'usager dans son appropriation du problème. Au sein de ces équipes, la place de la monitrice d'enseignement ménager est considérée comme celle de la mère de famille avec des qualités de bonne maîtresse de maison avec son accueil aimable, son sens de l'organisation, son adaptation à toutes les situations, à toutes les formes d'enseignement que ce soit: permanences, démonstrations, sessions, visite à domicile, cours ménagers.

Cette utilité reconnue, au sein des centres sociaux, amène les caisses petit à petit à se désengager des cours scolaires pour se reporter vers l'enseignement familial (jeunes filles au travail, mères de famille). L'ouverture d'une double voie pour l'enseignement ménager familial est bien réelle : celle de l'enseignement et celle de l'action sociale.

Pour arriver à des professionnelles formées à cette nouvelle fonction de nouveaux enseignements apparaissent dans leur formation. Tout en conservant les connaissances techniques, scientifiques et économiques, un enseignement sociologique et psychologique est développé.

La diversification des carrières prend naissance durant ces années et se côtoient des postes de travail :

- au service de l'éducation avec les cours dans les écoles primaires, secondaires, centres populaires d'éducation de jeunes filles, centres d'adultes et de mères de famille, cours à des étudiantes, cours à des jeunes garçons, cours à des Travailleuses Familiales
- au service des familles avec le développement de permanences dans les centres sociaux, résidences sociales par des conseillères ménagères
- au service de la misère physique et morale : cours de post-cures dans les sanas, réadaptation des malades à la vie, postes dans les maisons de jeunes filles, maisons de santé mentales, possibilité de placement dans des services ménagers, travail en collaboration avec des instituts pédagogiques, postes dans les maisons maternelles, de préservation et de relèvement, dans les prisons.

Si l'on fait la liste des carrières énoncées dans les différents actes des congrès de la profession, elles se composent de :

- Carrières d'orientation intellectuelle: postes de recherches dans des laboratoires auprès des ingénieurs et des chimistes, conseillères d'architectes et d'installateurs de maisons
- Carrières de gestion au service des collectivités: économistes, intendantes cantines scolaires avec établissement des menus,
- journalistes dans des revues techniques et pédagogiques, familiales et ménagères,
- hôtesse d'accueil dans les stands d'exposition, dans les magasins, par des démonstrations publiques à la télévision ou dans les expositions.
- Carrières au service du commerce et de l'industrie: rédactions de fiches publicitaires, organisation de concours basés sur un produit, sur des appareils ménagers, éducatrice de mères de familles pour leur apprendre à bien se servir des appareils ménagers
- Carrières se rapportant à l'économie ménagère pour le relèvement des pays sous développés.

Cependant la base même de la compétence de ces professionnelles est toujours en lien avec la technique et les sciences qui, dans les années 50-60 deviennent des sciences ménagères.

Les mêmes propos se retrouvent : *« La transmission des traditions n'est plus suffisante pour s'adapter à notre société; car la vie familiale met en oeuvre des techniques reposant sur des sciences de plus en plus poussées, de plus en plus complexes, psychologiques, médicales, de diététique, de pédiatrie; tout cela s'apprend, doit s'apprendre et ne peut être enseigné que par les hommes ou des femmes qui ont reçu les bases scientifiques de cette formation.(...) L'évolution marquée par les traits caractéristiques de votre fonction, qui font de vous des enseignantes par votre technique, des travailleuses sociales par l'objet et le but de cet enseignement mais par dessus tout des éducatrices irremplaçables de nos filles et de nos femmes. Votre métier est difficile. Il vous faut le goût du travail manuel et l'habileté du parfait artisan, mais aussi des aptitudes intellectuelles de plus en plus diverses pour dominer un programme des plus étendus et pour l'assimiler assez parfaitement pour pouvoir le communiquer à celles dont vous êtes les conseillères. De plus en plus votre rôle tend à devenir celui d'une informatrice et d'une conseillère devant le développement presque illimité des appareils qui sont offerts à la ménagère de 1957 pour améliorer et faciliter ses conditions d'existence. »*

En 1967, la confirmation de cette scission débouche sur deux rôles ; c'est à cette époque que la dénomination se modifie et devient Conseillère ménagère. Leur rôle est d'adapter les femmes à une société nouvelle, à l'utilisation des nouvelles énergies, et à faciliter l'adaptation des nouveaux locataires dans les nouvelles cités HLM, de savoir se défendre et réagir face aux nouveaux modes de consommation ; quant à leur action dans le milieu rural, elle avait l'objectif de vulgarisation agricole.

Elles sont désormais de plus en plus orientées sur un travail curatif, prenant en charge des situations à travers une activité de résolution de problème comme inscrit dans leur définition officielle. En définitive, cette inclusion dès la fin des années 50 dans l'action sociale déterminera ce qui dans les années 70 la nouvelle terminologie Economie Sociale et Familiale. Elle est à la conjonction d'un travail d'éducation et de prévention et d'une entrée dans le monde de l'aide, de l'assistance, du curatif et progressivement de l'accompagnement individuel. Elle anticipe largement la nouvelle définition de la profession qui laisse entrer dans le champ de compétence de la Conseillère, la notion de résolution de problèmes de vie quotidienne qui s'appuiera sur les principes méthodologiques, nouvel ancrage scientifique.

Les 22 et 23 novembre 2007, l'association **France ESF** organise un colloque, à Paris, sur le thème « *L'ESF dans l'intervention sociale Un atout : la quotidienneté* ». Le sous titre de ce colloque indique bien la volonté de ses organisateurs d'interroger l'identité de la conseillère en économie sociale familiale : « *L'Economie Sociale Familiale : hier, aujourd'hui, demain, ici et ailleurs* »

(Renseignements sur ce colloque : France ESF 13 place de Rungis 75013 Paris

Tel/ Fax : 01 45 81 08 96 site : <http://www.france-esf.fr>)

Corinne TICHIT
Conseillère en économie sociale familiale

Livres, articles, revues

DARMON Julien 2006 *Les politiques familiales* Paris P.U.F. Coll. Que sais-je ? 128 p.

De manière synthétique mais couvrant tous les aspects de la thématique, un « que sais-je ? » sur les politiques familiales vient de sortir. L'auteur, Julien DARMON, qui fut responsable du département recherche et prospective à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, dresse un panorama des politiques familiales depuis leurs origines assistanciennes aux transformations récentes dues aux mutations de l'Etat-providence.

LAHAXE Jean Claude 2006 *Les communistes à Marseille à l'apogée de la guerre froide 1949-1954* Aix en Provence Publications de l'Université de Provence 300 p.

Il y a-t-il eu, dans les premières années de la guerre froide, une forme de militantisme spécifique aux communistes marseillais ? C'est la question de départ d'un doctorat sur le communisme marseillais, thèse qui vient d'être publiée. L'auteur, Jean Claude LAHAXE, commence par étudier « les structures et les hommes » pour continuer sur « engagements et pratiques » et examiner la question de la « contre société communiste ».

Les pratiques des travailleurs sociaux, et plus spécialement des assistantes sociales, ont croisé les activités militantes communistes dans les quartiers et les entreprises. Ce livre apporte un éclairage sur le contexte idéologique dominant dans de nombreux quartiers et de nombreuses entreprises marseillaises en début des années 50.

MARTINEAUD Jean Paul 2007 *De Vincent de Paul à Robert Debré. Des enfants abandonnés et des enfants malades à Paris* Paris L'Harmattan Coll. Acteurs de la science 270p.

Détaillant les étapes et les personnalités, qui, du XVII^e au XX^e siècle, ont mené des actions dans ce champ, l'auteur traite de la situation, à Paris, des enfants malades et des enfants abandonnés. Il aborde plus particulièrement la prise en charge sanitaire des enfants en milieu

hospitalier et la naissance de la médecine pédiatrique. L'auteur a déjà publiés plusieurs ouvrages sur l'institution hospitalière, dont l'un sur les congrégations hospitalières à Paris.

EYMANN Olivier 2007 *Etre fou au XIX^e siècle. Moralisation et normalisation des internés d'office d'un asile de province* Paris L'Harmattan Coll. L'histoire du social 248 p

Partant d'une recherche sur la population d'internés d'office de l'asile du Finistère (Quimper), l'historien O. EYMANN montre les mécanismes de l'enfermement des malades mentaux, présentant la psychiatrie du XIX^e siècle comme un redoutable instrument de contrôle social, de moralisation et de normalisation.

VON BUELTZINGSLOEWEN Isabelle 2007 *L'hécatombe des fous. La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation* Paris Aubier Collection historique 512 p.

La thèse de l'extermination volontaire des 40 000 malades mentaux internés, par dénutrition, a été défendue à plusieurs reprises. Les aliénés en France auraient subi, sous une forme différente, le même sort que les aliénés en Allemagne nazi. L'historienne Isabelle von Buelzingsloewen analysant toutes les données disponibles montre qu'effectivement près de 45 000 malades mentaux moururent de dénutrition entre 1940 et 1944 dans une centaine d'hôpitaux psychiatriques. Provoquée par la diminution des rations alimentaires qui toucha toute la population, la malnutrition fit des ravages parmi les plus démunis. Des médecins essayèrent de trouver des solutions pour échapper au désastre, notamment en suggérant la libération des enfermés. Mais, sans familles et sans ressources, ayant l'asile comme seul domicile depuis des années, ces libérés auraient sans doute connu le même sort. De plus l'isolement social des internés a favorisé l'indifférence et l'insensibilité de la population et des autorités à leur sort.

BARD Christine et MOSSUZ-LAVAU Janine 2007 *Le Planning Familial Histoire et mémoire (1956-2006)* Rennes Presses Universitaires de Rennes 210 p.

Issu d'un colloque, rassemblant historiens, sociologues et témoins, tenu le 8 mars 2006, un livre retrace l'histoire du Planning Familial créé en 1956. Les diverses facettes du Planning sont étudiées ainsi que ses combats pour l'accouchement sans douleur, la contraception, l'avortement.

MIGNON Jean Marie 2007 *Une histoire de l'éducation populaire* Paris La Découverte Coll. Alternatives sociales 264 P.

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'animation et les animateurs, J.M. MIGNON a entrepris l'histoire de l'éducation populaire de 1940 à nos jours. Dans un premier chapitre il montre comment l'éducation populaire s'est reconstruite entre 1940 et 1950 avec des mouvements comme Peuple et Culture, les CEMEA et la construction d'une administration publique de l'éducation populaire. Le deuxième chapitre traite des années 50 à 60 période au cours de la quelle l'investissement dans l'éducation permanente a été prédominant suivi par celui dans les loisirs avec les MJC. Le troisième chapitre expose la thèse la disjonction entre l'animation socioéducative et l'éducation populaire au cours des années 60 et 70 avec l'émergence des

animateurs professionnels et la création des diplômes. Le quatrième chapitre examine les tentatives de rebonds aux cours des années 80 à 2000 avec les liens entre les politiques sociales et l'éducation populaire. Le dernier chapitre se conclue en faisant l'inventaire des défis à relever et des territoires d'action des anciens et nouveaux mouvements de l'éducation populaire.

CARLIER Bruno 2007 *Sauvageons des villes, sauvageons aux champs : la prise en charge des enfants délinquants et abandonnés dans la Loire (1850 – 1950)* SAINT ETIENNE Publications de l'Université de Saint Etienne Coll. Bibliothèque du CERHI 460 p.

Etudiant, sur un siècle, les enfants placés du département de la Loire, Bruno CARLIER montre l'évolution des politiques de protection de l'enfance et dessine les traits des acteurs qui ont contribué à cette histoire. Il souligne les aspects de cette politique de l'enfance en lien avec les traditions de solidarité, particulièrement fortes dans ce département, du mouvement ouvrier.

WALFISZ Jean Claude 2007 *Tuez les tous...et vos enfants avec ! Histoire d'un foyer de semi-liberté par ceux qui l'ont vécue (1950 – 1983)* Paris Editions Jeunesse et Droit 526 p.

Ancien pensionnaire du foyer de semi liberté de l'Education Surveillée à Vitry, Jean Claude WALFISZ a, quarante plus tard, parcouru la France pour recueillir des témoignages. Il a interrogé les anciens membres du personnel, les éducateurs, directeurs, psychologues, psychiatres ; il a, surtout, donné la parole aux anciens pensionnaires de l'établissement afin d'écrire l'histoire du foyer par ceux qui l'ont vécue. Comparant aux actuels centres fermés qu'il critique fortement, l'auteur souligne que les jeunes de ce centre, jeunes délinquants pour la plupart, pouvaient sortir librement à tout moment, aller à l'école ou ne pas y aller, travailler ou ne pas travailler, même s'y sentir heureux.

Ouvert par le juge Jean CHAZAL avec le concours de psychiatres tels Hubert FLAVIGNY et Bernard ZEILLER, le CFDJ de Vitry fut longtemps la vitrine de l'Education Surveillée.

KNIBIELHER Yvonne 2007 *Qui gardera les enfants. Mémoires d'une féministe iconoclaste* Paris Editions Calmann-Lévy 320 p.

Derrière ce titre légèrement provocateur, Yvonne KNIBIELHER se raconte. Elle parle d'elle à travers les différentes époques de sa vie, des grands moments d'histoire et des courants d'idées qui l'ont accompagnée et ont contribué à sa construction et à son engagement. Sa famille est ainsi définie : « modeste bourgeoisie de petits commerçants et de petits employés » de Montpellier. Ses modèles féminins : ses deux grands-mères, sa mère, femmes au foyer, schéma avec lequel elle rompra, pour s'orienter vers des études supérieures, soutenue et encouragée par son père. En 1945, après sa licence, toujours sur les conseils de son père, elle passe l'agrégation d'histoire et débute dans la carrière d'enseignante. Puis vient le mariage avec Jean KNIBIELHER et la maternité, trois enfants en quatre ans. Mais pas question de renoncer à l'enseignement. Elle fait donc connaissance avec toutes sortes de tracasseries matérielles et, malgré le soutien de son mari, « la culpabilité accablante et la fatigue des mères qui travaillent ». Mais, combative, elle surmonte ces obstacles et ajoute une thèse d'Etat à son palmarès universitaire, tout cela ne se déroulant pas sans difficultés dans un milieu où les hommes ne sont pas habitués à voir des mères de famille gravir ces échelons.

Son engagement dans le féminisme date du milieu des années 60, mais féministe, Yvonne KNIBIELHER l'a toujours été, probablement sans donner un nom à cette révolte qui l'habite devant les injustices dont les femmes sont les premières victimes. Viendront ensuite les rencontres décisives, les lectures et, surtout, l'écriture : explorer enfin l'histoire des femmes toujours écrite par des hommes. Avec l'aide d'une amie, elle crée le CEFUP (Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence) qui débute à la rentrée 1973, premier groupe universitaire féministe de France. En 1976 – 1977, malgré l'hostilité de ses pairs, avec l'appui de Marcel BERNOS, c'est la création d'une unité de licence His 392, intitulée « histoire sociale de la famille » où Eliane RICHARD viendra la rejoindre. Petit à petit, Yvonne KNIBIELHER prend ses distances avec le féminisme traditionnel qui réfute la maternité. Pour elle, il s'agit là de l'acte le plus important dans la vie d'une femme, ses nombreux ouvrages en témoignent ainsi que son parcours personnel. Ses enfants, ses petits enfants et les arrières petits enfants qui commencent à arriver, sont sa force et, comme pour toutes les mères, sa fragilité.

Après sa retraite, Yvonne KNIBIELHER, accompagnée de quelques amies, crée l'« Association les Femmes et la Ville », destinée à donner une visibilité aux marseillaises dont on ne parlait jamais ou mal. Cette association existe toujours et poursuit le but qu'elle s'était donné, en organisant colloques et manifestations culturelles. Yvonne KNIBIELHER en est toujours membre et ne refuse jamais sa participation. C'est cela aussi la transmission du féminisme.

Jacqueline FELICIAN

DELBREL Madeleine (2007) *Profession assistante sociale* Ecrits professionnels volume 1
5^e tome des Œuvres Complètes Paris Editions Nouvelle Cité 410 p.

Madeleine DELBREL est beaucoup plus connue pour son activité dans le champ religieux, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être en voie de canonisation, que pour son activité d'assistante sociale, activité qu'elle a exercée de 1933 à 1946 dans la ville d'Ivry, dont la municipalité était communiste. De cette activité d'assistante sociale il reste plusieurs écrits publiés ou en voie de publication dans ses œuvres complètes. Le premier tome de ses « écrits professionnels » vient d'être publié ; il comprend quatre textes édités du vivant de Madeleine DELBREL :

- « *Ampleur et dépendance du service social* » (1937)
- « *Service social dans la réalité vivante* » (1938)
- « *La Femme et la maison* » (1941)
- « *Veillée d'armes, aux travailleuses sociales* » (1942)

Le livre « *Ampleur et dépendance du service social* » est le texte du mémoire qu'elle a rédigé à l'issue de sa formation à l'Ecole Pratique de Service Social (Paris) où elle était entrée en 1932, date de création du premier diplôme d'assistante sociale. Dans cet ouvrage elle situe le service social à l'interface entre « l'individu et la société », utilisant l'image de « l'huile dans les rouages », image qui sera très souvent utilisée par la suite :

« *Comme l'huile qui épouse la forme de chacune des articulations qu'elle doit assouplir, le service social est intimement dépendant des rouages sociaux qu'il corrige et des individus qu'il aide* » (p. 95)

Elle situe l'action du service social à un double niveau :

- aider les individus
- corriger « les rouages sociaux »

Dans l'aide aux individus, l'assistante sociale doit s'efforcer de « *leur donner ce dont ils manquent* » tout en s'appuyant sur leur ressources : « *leur apprendre ce qu'ils ont* ». Dans cette démarche d'aide, il s'agit de développer ce qui plus tard sera désigné comme l'autonomie de la personne :

« *Mais il faut que cette aide ne soit jamais une substitution de notre volonté à la sienne et que, toujours, nous ayons le clair objectif de diminuer de plus en plus notre ingérence* » (p. 96)

Quant aux « rouages sociaux », elle souligne fortement les manques :

« *Combien de fois avons nous dû lutter pour mettre dans la normale une famille que des salaires insuffisant installaient dans l'anormal. Combien de fois devons nous travailler à remonter un individu que la carence des lois de chômage met dans une situation invivable* » (p.102)

Partant de ce constat, le champ d'action de l'assistante sociale doit s'étendre à la loi, à promouvoir des lois sociales qui répondront à la situation des individus et des familles :

« *L'assistante qui se bornerait aux mesures en vigueur, sans déduire de ses observations des souhaits d'amélioration, ne ferait pas son métier, pas plus qu'elle ne le ferait si, ayant en tête un projet de mesure sociale, elle ne faisait pas campagne de toutes ses forces pour lui gagner l'opinion. Il est peut être plus touchant de visiter, dans sa journée, cinq ou dix familles nombreuses, de leur obtenir à grand renfort de démarches tel ou tel secours ; il serait sans doute moins touchant, mais plus utile, de préparer le chemin à tel texte légal qui améliorerait l'état familial de toutes les familles nombreuses, connues ou inconnues de nous.* » (p. 91)

Et, partant du contexte du Front Populaire de 1936, elle souligne que les attentes de la classe ouvrière portent précisément sur les changements dans les lois et non sur l'aide que peuvent apporter les assistantes sociales :

« *Il suffit d'avoir pénétré dans un certain nombre de familles au moment des élections de 1936 pour prendre conscience de la gigantesque espérance de toute une classe sociale vis-à-vis de la politique. Cette classe ne fait pas d'erreur, elle nous situe exactement à notre place par rapport à elle, elle nous considère comme des intermédiaires entre les lois et elle. Son espoir ne va pas vers nous, son espoir va vers l'Etat.* » (p. 103)

L'article « *Service social dans la réalité vivante* », publié dans le mensuel « *La revue des jeunes* » de juin 1938 reprend les idées exprimées dans l'ouvrage précédent, notamment la position d'interface du service social :

« *Le Service que nous essayons de situer est, en outre, un Service social parce qu'il est le service de l'homme dans ses rapports avec la société, de la société dans ses rapports avec les personnes humaines qui la composent.* » (p. 118)

Il informe sur les champs d'actions et les institutions du service social et sa dernière phrase le situe comme un métier féminin : « *C'est un métier de femmes, il est fait pour nous* ».

Dans une vision du rôle de la femme fortement daté (vision largement dominante non seulement parmi les tenants de Vichy et les conservateurs), le livre « *La Femme et la maison* » est une apologie du rôle de la femme dans la maison. Alors que l'homme est « *divisé entre sa tâche extérieure et son foyer* » ce livre se donne pour objectif de montrer « *comment la femme garde la vie, transforme la vie, transmet la vie, obéissant à ces trois impératifs « garder », « transformer » et « transmettre » qui sont comme le rythme de ses aptitudes initiales.* » (p. 141). Mais si Madeleine DELBREL valorise le rôle de la femme dans « la maison », elle ne prend pas pour autant position contre « *le travail extérieur de la femme* » car les professions ont besoin de « l'apport féminin ». Contrairement à ceux qui prône le retour au foyer par des mesures légales (ce que fait Vichy), elle affirme :

« Il serait superficiel de croire que le fait de fermer la porte des usines aux femmes, de leur fermer l'accès de telle ou telle carrière, de telles ou telles études, soit le moyen de les rendre à nouveau présentes dans leur foyer » (p. 54)

Alors que l'ouvrage précédent traitait d'un thème général, « *Veillée d'armes, aux travailleuses sociales* » s'adresse directement aux professionnelles. Dans un contexte qui a été marqué par la défaite, l'occupation, l'exode, les difficultés de ravitaillement, elle rappelle que les assistantes sociales ont fait face. Et elle présente et réfléchit à l'action des assistantes en reprenant les diverses facettes de cette action (l'accueil, l'enquête, la visite à domicile) et les différents champs dans lesquels s'exerce cette action : l'enfance, la jeunesse, les vieillards, le quartier, la ville, le travail, le rural. Dans ce livre elle maintient un délicat équilibre entre ses positions, faisant par exemple une référence plutôt positive au Front Populaire, et ce qu'il est possible de dire sans risquer la censure.

Dans ces écrits, Madeleine DELBREL souligne à plusieurs reprises que les causes des situations de pauvreté sont d'ordre sociales et non individuelles. A partir de là revient sans cesse l'idée que l'action du service social est double : vers l'individu (l'aide) et vers la société (adoption de lois sociales). Dans ces mêmes écrits, publiés dans des revues ou par des éditeurs catholiques, Madeleine DELBREL ne fait aucune référence à ses croyances religieuses, ne fonde pas l'action du service social sur la doctrine sociale de l'Eglise, sur une approche religieuse. Catholique militante, ayant effectuée ses études d'assistante sociale dans une école d'inspiration protestante, elle développe une approche laïque du service social en une période où cela n'était pas si courant.

Henri PASCAL

MAREC Yannick 2006 *Pauvreté et protection sociale aux XIXe et XXe siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales* Rennes Presses universitaires de Rennes Coll. « Carnot »

Faisant retour sur les études consacrées, ces dernières années, à la pauvreté en France et, plus particulièrement, dans la ville de Rouen, Yannick MAREC publie un ouvrage qui montre, sur un même lieu, l'évolution des politiques sociales. Après une première partie traitant de la pauvreté à Rouen dans la première partie du XIX^e siècle, l'auteur analyse les pratiques économiques des pauvres, à partir d'un examen des données du Mont de Piété et des caisses d'épargnes. Des pauvres il passe, dans une troisième partie, aux élites, à des biographies de philanthropes ainsi qu'aux institutions. La quatrième partie se clôt sur le rôle de la ville, de la municipalité dans la prise en charge de la pauvreté.

TELLIER Thibault 2007 « *Le temps des HLM (1945 – 1975). La saga urbaine des Trente Glorieuses* Paris Ed. Autrement

Traitant de la politique urbaine des années 1950 – 1960, T. TELLIER détaille le processus de décision des pouvoirs publics de résoudre la crise du logement en promouvant la construction de grands ensembles. Les conséquences sociales de ce choix furent très tôt dénoncées : solitude, vide culturel, « ghettoïsation », absence de mixité sociale, délinquance. La crise des banlieues des années 2000 se dessinait déjà dès la construction des grands ensembles.

PECOUT Christophe 2007 *Les chantiers de la jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940 – 1944)* Paris L'Harmattan Coll. Espaces et Temps du Sport

Présentant les caractéristiques idéologiques des Chantiers de Jeunesse, créés en 1940, l'auteur montre comment les diverses pratiques pédagogiques visaient à répondre à l'objectif central des chantiers de jeunesse : la revitalisation des la jeunesse française.

Revue d'histoire de l'enfance irrégulière
CNFE-PJJ 54 rue de Garches 92420 VAUCRESSON

« Au moment où les médias rapportent comment un certain nombre de politiques inspirés par les plus grands spécialistes envisagent la mise en place de mesures et de systèmes permettant, par l'exploration du corps, de détecter précocement les signes précurseurs des comportements anormaux, la question du corps et de ses rapports à la délinquance apparaît plus que jamais d'actualité. Ainsi, l'utilisation de l'électroencéphalogramme pour tenter de saisir « les pensées coupables », le recours à une série de pré-tests pour identifier dès la grossesse les « signes avant-coureurs de risques de troubles de la conduite » et anticiper les comportements délinquants, ou encore l'usage de la biométrie pour contrôler les accès dans les cantines, ne sont que quelques manifestations contemporaines qui fait du corps un des éléments centraux et récurrents des tentatives d'objectivation et de contrôle des déviations ». Ce sont là les premières lignes de la présentation du dossier « le corps du délinquant » publié dans le numéro 8 de la « *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* ». Elle démontre bien le lien que nous pouvons faire entre des pratiques d'observation et de classification du corps des jeunes étiquetés délinquants au XIXe siècle en France et en Angleterre, des pratiques de normalisation et de contrôle des corps par des pratiques punitives ou par l'éducation physique, des observations de jeunes mineurs en observation dans les 15 années qui ont suivis la deuxième guerre mondiale et des pratiques, prônées par certains, d'enfermement et d'observations systématisées des comportements considérés comme prédictifs d'une délinquance future.

Les articles composant ce dossier sont classés en trois parties : « le corps enjeu de savoirs et de contrôles », « observer les corps, redresser les âmes », « sources et espaces pour la recherche.

« Le traitement judiciaire de la délinquance des mineurs. Après la loi Sarkozy du 5 mars 2007 » ASH supplément au n° 2500 – 2501 des ASH du 30 mars 2007

En introduction au supplément des ASH consacré au le traitement judiciaire de la délinquance des mineurs, les auteurs – Laurent GEBLER, vice président du tribunal de grande instance de Libourne, et Ivan GUITZ, vice président chargé de l'application des peines au TGI de Bordeaux - présentent une remarquable synthèse, en 8 pages, de l'évolution du traitement judiciaires des mineurs délinquants depuis le code romain jusqu'à nos jours. Le traitement spécifique des mineurs se développe de plus en plus au cours des siècles pour arriver à l'ordonnance de 1945.

Histoire et Société

Une « nouvelle époque » de la revue *Histoire et Sociétés* s'ouvre avec le numéro 21 (mars 2007) de la revue. Son ambition de départ est confirmée, elle reste de « *choisir une approche scientifique tout en nous adressant à un public qui ne se réduise pas aux seuls spécialistes, éditer des articles pour qu'ils soient lus et non pour qu'ils soient publiés* ». Outre le dossier central consacré à « *L'Europe du XIX^e siècle : une dynamique d'intégration technique* », deux articles complète ce numéro :

- « *Plaidoyer pour la recherche archivistique* » par Christian HOTTIN
- « *Histoire sociale, recherche et engagement* » par le collectif de la rédaction

ainsi qu'un dossier iconographique sur « *Bidonvilles Histoire et représentations en Seine Saint Denis 1954 – 1974* »

Revue Française des Affaires Sociales 60^e année n° 4 décembre 2006

A l'occasion de soixantième année de son début de publication, la Revue Française des Affaires Sociale (anciennement Revue Française du Travail) publie un numéro, intitulé « *Quand le social passe en revue* », qui analyse les thèmes et les contenus des articles publiés au cours de ces soixante ans.

« La fréquentation des centres de vacances depuis 1954 : contre quelques idées reçues »
Recherches et prévisions n° 86

Le dernier numéro de la revue de la CNAF, *Recherches et prévisions*, publie un article sur les cinquante dernières années des centres de vacances.

Du côté des associations histoire

APREHTS

L'APREHTS poursuit un travail de recherche sur l'association ART et CHARITE et sa fondatrice Mme GAUTIER-GONDRAN (recherche à la charge d'Annie DEPARDON et Paul ALLARD. La collecte de témoignages oraux se poursuit. La recherche sur l'histoire des centres sociaux dans les Bouches du Rhône est fortement ralentie car elle nécessiterait la constitution d'un groupe de travail sur ce thème (appel aux volontaires).

RHTS

Les deux journées du Réseau Histoire du Travail social se sont déroulés les 15 janvier et 14 mai 2007. Les compte rendus de ces deux journées ont été publiés dans deux numéros de *Contact* bulletin du R.H.T.S.. Le 15 janvier Annie CADENEL a présenté un des axes de la recherche qu'elle mène, dans le cadre d'un DEA en Histoire Sociale, sur les situations de violences maternelles. A partir des dossiers d'une trentaine de procédures pénales, entre 1838 et 1890, concernant des mères ayant tué leur enfant placé en nourrice, et de six correspondances de 1849 à 1890, A. CADENAL a apporté des données significatives sur « *les relations entre mères et nourrices dans la France du XIX^e siècle* ».

Le 14 mai Sylvestre GILLOIRE a présenté une communication sur le thème suivant « *Un syndicalisme au féminin : 1900 – 1940. Sous l'égide du catholicisme social, la formation des premières militantes de la CFTC. Les enjeux de la non mixité au sein du syndicalisme chrétien* »

Réseau Histoire du Travail Social CEDIAS 5 rue Las Cases 75007 Paris

CNAHES

La lettre du CNAHES du 25 février 2007 annonce le décès de Marc EHRHARD, éducateur qui fut militant de l'ANEJI, responsable de formation à Strasbourg, et président du CNAHES de 1997 à 2002. Ce même numéro consacre une large part aux archives avec un article sur « la question des dossiers de jeunes », sur des réunions à Strasbourg de « formation au traitement et à la conservation des archives » et sur « le concept de voyage archivistique » article dans lequel est évoquée la collecte des archives de Jacques GAUNEAU, André HEINRICH et Philippe MONELLO. Le numéro suivant (n° 26 avril 2007) est consacré à un hommage à Marc EHRHARD, décédé le 5 décembre 2006. Président du CNAHES de 1997 à 2002, il fut pendant 28 ans, à partir de 1961, directeur de l'Ecole d'Educateurs de Strasbourg.

L'assemblée générale du CNAHES s'est tenue le 28 juin 2007 au Centres d'Archives Départementales à Angers. En parallèle, les 28 et 29 juin, dans les mêmes lieux, se sont tenues les journées d'étude ayant pour thème « *Ecrits protégés, écrits ignorés. Le suivi social des jeunes à travers leur dossier* »

CNAHES 63 rue Croulebarbe 75013 Paris

AHES-PJM

Le bulletin d'avril 2007 de l'AHES-PJM « *Pour l'histoire* » (n° 44) publie, outre les rubriques sur l'actualité de l'association et de l'histoire du travail social, deux témoignages d'éducateurs. L'un, Guy DUTEY, raconte comment il a passé le CAP de maçonnerie avec des jeunes dont il assurait la prise en charge. L'autre, Roger BELLO, décrit l'action de Jean Claude FERRAND fondateur de l'« Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes » (AVVEJ), association qui a commencé par l'organisation de « loisirs thérapeutiques » et qui, aujourd'hui, gère plusieurs établissements pour des publics issus de la P.J.J. et de l'A.S.E..

L'assemblée générale de l'AHES-PJM (Association pour l'Histoire de l'Education Surveillée et la Protection Judiciaire de la Jeunesse) s'est déroulée le vendredi 15 juin 2007.

AHES-PJM 54 rue de Garches 92420 VAUCRESSON

Mémoires Vives Centres sociaux

L'assemblée générale de l'association « Mémoires Vives centres sociaux » a eu lieu le 12 mai 2007 au centre social de Gerland à Lyon. Outre les rapports habituels à toute assemblée générale, un exposé, par Marie-Jeanette RAT PATRON et Paul MAGUIN, sur « l'émergence des fédérations du Rhône et de la Loire » a été présenté.

Mémoires Vives centres sociaux 10 rue Montcalm 75869 Paris cedex 18

Amis de Madeleine DELBREL

A la suite de la publication du premier tome des écrits professionnels de Madeleine DELBREL, l'association les « Amis de Madeleine DELBREL » et les éditions « Nouvelle Cité » organisent, les 28 et 29 septembre 2007 à la Mairie d'Ivry, un colloque international « Madeleine DELBREL : assistante sociale de 1933 à 1946 ».

La première journée de ce colloque a pour thème « *une icône devenue objet d'histoire* » et la deuxième « *Pionnière et prophète pour le travail social aujourd'hui* ».

Renseignements et programme détaillé de ce colloque à:

Amis de Madeleine DELBREL 11 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine

Tel et fax : 01 49 60 14 48 Courriel : amis.madeleine.delbrel@wanadoo.fr

Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social

Notre adresse : La Cité des Associations Notre courriel :

Boîte aux lettres 192

aprehts@wanadoo.fr

93 La Canebière

13233 Marseille cedex 20